L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 AVRIL 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUPOUR & LAMET,
IMPRIMEURS-EDITEURS-PROPRIETAIRES.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 11 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Martin & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres—Vaisselle fraîche, et vaste réserve, de marchandises sèches, quatre lit, meubles, jaconets, mousselines brodées, linons, &c, et beaucoup d'articles d'anglaise. 2

Par A. Bisso jr, à la salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Des meubles de prix, pianos.

Par Louis Sarr à Sons, aux Nos 33 de la rue de Magazine, et 96 de la rue Gravier—600 caisses bottes cordovan et brodequins.

☞ Ashton vos chaussettes et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

RÉSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALLEN.
55.....Rue des Rampart.....155

Grande soirée musicale.—M. J. Déjan Jr. tendra la soirée prochaine, dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 183. Un assortissement de meubles de ménage, de [illegible] de nappe, &c. Le vapeur également rapide par la barque Alaska, de New-York, le steamer Cadmus de Boston, et le Léonidas de la Groshock, de Clenlaneau. M. Déjan fera demain, lundi, à 11 heures du matin, une grande vente.

SOMMAIRE
DE
L'ABEILLE DU DIMANCHE 11 AVRIL.

Première Page : Le Jubilé de Pie IX — Avis importants pour la cérémonie — Faits divers — Chronique Locale — Dépêches Télégraphiques — Rechauds et Annonces.

Seconde Page : Théâtre de l'Opéra — Correspondance — Question Noire — Procès de presse — Un homme de Dieu — Faits d'une servante — Sanglante tragédie à Lyon — La mort de M. Calmont de Olivosse — Nouvelles diverses — Bulletin Financier — Bulletin Commercial — Marché aux Esclaves — Liste des Lettres françaises et italiennes — Annonces, etc.

Troisième Page : Feuilleton : Pie et Pose, par Louise Biart—Annonces diverses, etc.

Le Jubilé de Pie IX.

Ce qu'aucun ordinaire doivent avoir lieu aujourd'hui, 11 avril, dans tous les pays catholiques pour célébrer le jubilé de Pie IX, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire du jour où le souverain Pontife a été ordiné prêtre ou a dit sa première messe. Nos lecteurs ont pu voir, dans nos colonnes, le programme des cérémonies qui auront lieu à la Nouvelle-Orléans en l'honneur de cet auguste anniversaire. Les catholiques de toutes les paroisses de la ville doivent se rendre en procession, rue du Canal et en partir à trois heures pour se rendre par l'itinéraire indiqué à l'archevêché, d'où le cortège, précédé par l'Archevêque et son clergé, se dirigera vers la place Jackson où auront lieu diverses cérémonies que notre confrère du *Propagateur Catholique* décrit ainsi :

A l'arrivée du clergé la chaire chantera un premier cantique, pendant que Mgr montera sur la grande estrade, placée contre la façade de la Cathédrale, et où seront placés tous les prêtres, et ceux qui devront parler. Des adresses seront prononcées par des prêtres et des laïques, en anglais, en français et en allemand. On chantera alors le *Te Deum*, et de l'autel érigé sur l'estrade, Mgr donnera à la foule la bénédiction du Saint Sacrement.

L'intérieur de la Place Jackson sera réservé pour les dames et les enfants.

Après la cérémonie, quelques sociétés défileront à cette fin accompagneront Monseigneur avec le clergé jusqu'à l'Archevêché.

A en juger par la popularité qui se fait et les noms des citoyens dont le concours a été offert, la démonstration sera grandiose et imposante.

Voici ce que nous lisons dans l'*Union* au sujet des préparatifs qui ont été faits en Europe :

Dans toutes les contrées de l'Europe, les fidèles ont fait des préparatifs pour fêter les catholiques pour célébrer le Jubilé de Saint Pierre. Nos lecteurs se rappellent tous ceux que nous avons déjà donnés sur ce qui se fait en Allemagne et en Hongrie. En Italie, l'ardeur n'est pas moins grande. Notre correspondant de Rome nous a déjà dit que la ville sainte veutait tirer d'une manière digne d'elle ce grand anniversaire. Le 11 avril, Sa Sainteté célébrera la messe à Saint-Pierre; Rome entière y sera, avec des catholiques de toutes les nations. Le lendemain on fera plus solennelle encore, en forme de centime le double anniversaire de la mort de Pie IX à Rome, en 1850, et de la présentation au monde, en 1851, lors de l'érection du grand d'une salle au couvent de Sainte-Agnès [illegible].

Une correspondance de Rome en date du 7 mars donne les informations suivantes sur la santé du Pape et sur le jubilé :

La santé du Pape, au sujet de laquelle on répandu de temps à autre des nouvelles alarmantes, n'inspire aucune inquiétude sérieuse. Pie IX assiste à toutes les cérémonies du Carême, et a donné ses audiences ordinaires et extraordinaires, et s'occupe activement des préparatifs de la fête du 11 avril. Son anniversaire de naissance tombe, cette année, le jour de la Semaine Sainte, et de Concile. La constitution est encore si vigoureuse et les cas d'extrême longévité sont si fréquents dans sa famille, qu'il y a tout lieu maintenant d'espérer et de croire le Concile, mais de célébrer le 56e anniversaire de son sacre. On sait que, précédé archevêque de Spolète le 11 avril 1827, par Léon XII, le futur d'Amérique, il reçut la consécration épiscopale à Saint Pierre ou Vincula, le jour de la Pentecôte, des mains du cardinal Castiglioni, depuis Pape sous le nom de Pie VIII. Dans 256e anniversaire de saint Pierre, sic seulement, y compris Pie IX, ces règnes plus de 32 ans, et surtout n'a régné comme saint Pierre, 25 ans. Donc que Pie IX fêt célébrer ce second anniversaire, il faudrait qu'il eut régné 31 ans et atteint la 82e année de son âge. Il est très probable, nombreux membres de sa famille sont morts après de 80 et même de 82 ans.

Le 11 avril, le Saint-Père célébrera la messe à Saint-Pierre, entouré de 12 enfants de l'orphelinat de Sainte Anne des Thermes, où il exerçait le catéchisme à l'époque de son ordination. Après la messe, il donnera la bénédiction [illegible], et prêt du haut de la façade de Saint-Pierre.

LA LOGIQUE AMÉRICAINE.

Nous lisons dans le *Pays de Paris* :

Les Etats-Unis ont une singulière manière d'interpréter et de reconnaître les droits des nations, en tant que Etats internationaux.

A quelques années de distance, le Congrès de Washington a voté des résolutions exprimant les sympathies du peuple américain pour la révolution espagnole, et pour la révolution crétoise contre l'Espagne. Aux termes de ces résolutions, les Etats-Unis sympathisent, d'un côté, avec l'Espagne rebelle; d'un autre côté, avec l'Espagne rebelle; d'un autre côté, avec l'Espagne gouvernementale; d'un autre côté, avec le gouvernement provisoire substitué et acclamé par la nation, dont fait légalement partie l'île de Cuba.

Cette manière compte que les Etats-Unis sympathisement ce pour l'un ou pour l'autre, mais pour les deux à la fois, en bloc, l'un contre l'autre, au nom des mêmes principes, vraiment nous n'y comprenons rien du tout.

Evidemment, ces sympathies se contredisent, et la résolution de la Chambre de Washington n'a pas le sens commun.

Ou bien alors les Etats-Unis doivent également sympathiser avec chaque insurrection légale ou prétendue et Espagne.

Et ce demain il y aurait lutte entre l'Andalousie et une autre province, ils devraient sympathiser, au nom de la liberté, et au même titre, avec l'Andalousie comme avec l'autre province.

Au fond, ce système est très commode, et de cette façon les Etats-Unis sont toujours en règle avec l'avenir.

Lorsque la lutte sera terminée, ils n'auront plus qu'à dire au vainqueur : Tous nos vœux sont comblés, puisque la victoire vous reste, à vous, qui avies toutes nos sympathies.

Mais alors pourquoi les Etats-Unis, lors de la guerre de sécession, n'ont-ils pas agi de même envers le Sud? Le Sud se battait au nom du principe de liberté qu'il revendiquait pour soi-même; son indépendance. Et, à ce titre, il avait droit aux sympathies du Nord, aussi bien qu'à l'Espagne et Cuba!

Il est prouvé que ce grand peuple des Etats-Unis, dont on admire comme exemple, est avant tout dominé par les intérêts, et qu'il n'admet la liberté que si elle ne lese en rien ses intérêts propres.

Quand il est question des autres, il fait des vœux, il émancipe en grandes phrases : quand il est question de lui, il agit, même contre cette liberté dont il ne pose comme le champion.

A bon moutif qui vient de loin, mais on ne ment pas toujours impunément.

LE RECENSEMENT AUX ETATS-UNIS. — Le recensement régulier des Etats-Unis ne se fait que tous les dix ans. Le dernier date de 1860; le prochain ne sera que de 1870. Cependant, l'idée ne relevé reste nécessaire pour la perception de l'impôt (*internal revenue*), on est parvenu à faire un recensement à peu près complet pour 1868. En voici le résultat : population blanche des Etats, 33,291,961 ; population de couleur, 4,539,892. Total, 37,831,853. En ajoutant la population des districts de Colombie et celle des territoires, on a un total général de 38,422,995.

Il faut en total figurent les Indiens et les Chinois de Californie, 500 Indiens de Maine, environ 4,000 Indiens du Michigan, 8,000 du Minnesota, 7,270 Indiens et 3,436 Chinois de l'Oregon, et quelques Indiens de Rhode Island.

Mme Valentine de Lamartine a reçu de Victor Hugo la lettre suivante :

Hauteville-House, 16 mars 1869,

Madame,

Depuis 1821, j'aime fraternellement un de vos noms avec Lamartine. Cette amitié de cinquante ans en subit aujourd'hui l'épreuve mortelle, je la subis. Je n'ai pas vu [illegible] dans les premiers moments, importunez votre douleur des sympathies de la mienne; mais, à cette heure, vous ne pouvez plus, madame, me méconnaître. Je vous dis à vous qui lui tenias par le sang, à vous qui l'aimiez et qu'il aimait, mon deuil profond. Toutes les formes de la gloire, depuis la poésie lyrique jusqu'à l'éloquence politique, Lamartine les a revêtues toutes, excepté pourtant et j'oublie, il nom sonnait mal avec tout le reste. Il n'a pas eu la vulgarité. Il est digne, en cette heure, de son double rayonnement; dans notre littérature, où il est éteint, et dans la vie immortelle, où il est étoile.

Je salue à vous pleds mes pensées.

Victor Hugo.

—A leur retour à Paris, le marquis et la marquise de Caux habitaient l'hôtel Rambouillet que M. Antoine Rousseau a fait construire dans l'avenue Friedland.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles Européennes.

Madrid, 10—Il y a beaucoup d'excitation républicaine dans cette ville. Les différents étrangers du gouvernement sont la cause dominante des troubles. On demande de nouveau renforts de cavalerie et d'artillerie pour Cuba.

Paris, 10—Le Corps législatif, M. Lavallette a dit, au sujet des pouvoirs discrétifs, que c'est la politique de la France de maintenir résolument une paix noble et digne.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 10—Lecu et Médina ont été garrottés aujourd'hui au présence d'une foule nombreuse. Leon a crié : Vive l'indépendance. Le peuple alors a poussé des cris séditieux et la garde a fait feu, tuant six personnes et en blessant plusieurs autres.

Le store est en grande demande et a haussé. Offre de 23d.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10—La compagnie du chemin de fer de Memphis et El Paso encouragée par l'attitude du Congrès à cet égard, va se mettre à l'œuvre immédiatement. On ne demandera pas au Congrès autre chose que la concession du droit de passage; mais il paraît que l'action de Congrès a éclairé encore que les amis des routes du Nord cherchent à forcer la ligne de Memphis et El Paso à faire fusion ou expédition.

Chelsey a été confirmé comme gouverneur de Montana à la majorité d'une voix après un vif débat.

Les nominations de New-York ont été rejetées après un effort de Conkling. Le président avec Hoar, Fish et d'autres d'aient au capitole aujourd'hui pour considérer et signer des bills.

53 nominations n'ont pas été confirmées aujourd'hui et doivent être renouvelées.

La session extraordinaire du Sénat se prolongera probablement de quelques semaines.

Ce qui rant est le taxte complet de l'acte autorisant la nomination des Commissaires de la Virginie, du Mississippi et du Texas à remplacer le peuple et autorisant l'élection des officiers d'Etat et membres du Congrès, tel qu'il a été décidé par le Président aujourd'hui.

Section 1. Qu'à la même élection les votants du dit Etat pourront voter pour et élire les membres de l'Assemblée Générale du dit Etat, les officiers de l'Etat et les membres de Congrès.

L'Officier commandant le district de la Virginie fera réviser, augmenter et corriger les listes des votants enregistrés d'un cette élection, suivant la loi et, dans ce but, pourra nommer tels enregistreurs qu'il jugera nécessaires, et la dite élection aura lieu en la manière et en la forme prescrite par les actes du Congrès, communément appelés actes de reconstruction.

Section 3. Que le Président des Etats-Unis pourra de la même manière soumettre la constitution de Texas aux votants du dit Etat, à telle époque et de telle manière qu'il pourra l'ordonner, soit la constitution entière, soit des clauses séparées, et à la même élection les électeurs pourront voter pour les membres de la Législature et pour les officiers d'Etat nommés, sauf qu'aucune élection n'ait lieu au Texas pour aucune autre objet jusqu'à ce que le Président l'ordonnera ainsi.

Section 4—Que le président des E. U. pourra de la même manière reconstruire la constitution des Mississippi aux votants de cet Etat, à telle époque et de telle manière qu'il pourra l'ordonner, soit la constitution entière, soit des clauses séparées comme il est dit dans la première section de cet acte, et à la même élection les électeurs pourront voter pour et élire les membres de la législature, tous les officiers d'Etat et les membres de Congrès.

Section 5—Que si ces constitutions sont ratifiées, la législature de l'Etat se réunissera au capitole de dit Etat le [illegible] prochain pour ratifier l'amendement fourteenth à la Constitution des Etats-Unis.

Section 6—Que le président des E. U. pourra de la même manière reconstruire la constitution de Virginie, le Texas et le Mississippi chaque fois qu'il le jugera nécessaire pour la pleine et libre jouissance de leurs droits.

Section 7—Que rien dans cet acte ne sera interprété comme donnant aux votants de Virginie, de Texas et de Mississippi aucun droit de participer à l'élection des officiers d'Etat et des membres du Congrès, tel qu'il a été décidé par le Président aujourd'hui.

Détroit que le Président des Etats-Unis, au moment où il le jugera le plus convenable pour l'intérêt public, pourra soumettre la Constitution faite pour Virginie, le Mississippi et le Texas à des votants de ces Etats, et ratifier et mettre en force dans ces Etats, en décembre 1867, aux votants enregistrés du dit Etat au moment de la soumission pour la ratification ou le rejet après un scrutin ouvert à un vote séparé telles clauses de la dite constitution qu'il jugera convenables de soumettre, ce vote devant être pris sur chaque clause seule ou en combinaison avec les autres portions de la Constitution comme le Président l'ordonnera.

Section 2. Qu'à la même élection les votants du dit Etat pourront voter pour et élire les membres de l'Assemblée Générale du dit Etat, les officiers de l'Etat et les membres de Congrès.

L'Officier commandant le district de la Virginie fera réviser, augmenter et corriger les listes des votants enregistrés d'un cette élection, suivant la loi et, dans ce but, pourra nommer tels enregistreurs qu'il jugera nécessaires, et la dite élection aura lieu en la manière et en la forme prescrite par les actes du Congrès, communément appelés actes de reconstruction.

Section 3. Que le Président des Etats-Unis pourra de la même manière soumettre la constitution de Texas aux votants du dit Etat, à telle époque et de telle manière qu'il pourra l'ordonner, soit la constitution entière, soit des clauses séparées, et à la même élection les électeurs pourront voter pour et élire les membres de la Législature et tous les officiers d'Etat nommés, sauf qu'aucune élection n'ait lieu au Texas pour aucune autre objet jusqu'à ce que le Président l'ordonnera ainsi.

Section 4—Que le président des E. U. pourra de la même manière reconstruire la constitution des Mississippi aux votants de cet Etat, à telle époque et de telle manière qu'il pourra l'ordonner, soit la constitution entière, soit des clauses séparées comme il est dit dans la première section de cet acte, et à la même élection les électeurs pourront voter pour et élire les membres de la législature, tous les officiers d'Etat et les membres de Congrès.

Section 5—Que si ces constitutions sont ratifiées, la législature de l'Etat se réunissera au capitole de dit Etat le [illegible] prochain pour ratifier l'amendement fourteenth à la Constitution des Etats-Unis.

Section 6—Que le président des E. U. pourra de la même manière reconstruire la constitution de Virginie, le Texas et le Mississippi chaque fois qu'il le jugera nécessaire pour la pleine et libre jouissance de leurs droits.

Section 7—Que rien dans cet acte ne sera interprété comme donnant aux votants de Virginie, de Texas et de Mississippi aucun droit de participer à l'élection des officiers d'Etat et des membres du Congrès, tel qu'il a été décidé par le Président aujourd'hui.

Dépêché que le Président des Etats-Unis, au moment où il le jugera le plus convenable pour l'intérêt public, pourra soumettre la Constitution faite pour Virginie, le Mississippi et le Texas à des votants de